

LIONVIE ATOUT PEP

Montant minimal de versement initial:

NA - transfert

Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat :

NA

FRAIS ANNUELS	
Frais de gestion du contrat	
Frais des supports	
Support fonds euros	0,55 % maximum
Support unités de compte	0,70 % maximum
Support Eurocroissance	NA
Gestion pilotée ou standardisée	NA

Frais de gestion des unités de compte		
Gestion libre		
Fonds actions ⁽²⁾ (moyenne)	1,23%	
Dont taux de rétrocessions de commissions ⁽³⁾	0,47%	
Fonds obligations (moyenne)	NA	
Dont taux de rétrocessions de commissions ⁽³⁾	NA	
Fonds immobilier ⁽⁴⁾ (moyenne)	NA	
Dont taux de rétrocessions de commissions ⁽³⁾	NA	
Fonds diversifiés (moyenne)	1,28%	
Dont taux de rétrocessions de commissions ⁽³⁾	<i>0,</i> 35%	
2. Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée		
Mode de gestion n°1 (moyenne)	NA	
Dont taux de rétrocessions de commissions ⁽³⁾	NA	

	Autres frais annuels	
	Frais forfaitaires	NA
- i	Frais proportionnels	NA

FRAIS PONCTUELS PAR OPÉRATION (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	4% maximum
frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)	NA
Frais d'arbitrage	
proportionnels	1% maximum
nombre d'arbitrage gratuits par an	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	NA
Frais sur les versement de rente	3% maximum
Frais de rachat	0% maximum

NA: non applicable

⁽¹⁾ Le tableau indique les principaux frais du contrat constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

⁽²⁾ La catégorie "fonds actions" inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

⁽³⁾ Part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos. (4) La catégorie "fonds immobilier" inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.